

REPUBLIQUE FRANCAISE

**COMMUNE DE SAINT ETIENNE DU VAUVRAY**

# PROCES VERBAL

## CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du Mercredi 07 Juillet 2021

L'an Deux Mil Vingt et Un, Le mercredi sept juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Eric LARDEUR - Maire

ETAIENT PRÉSENTS :

Mme Ghislaine PLEZ

M. Cyril ANQUETIL

Mme Véronique ARMAND

M. Stéphane DUCHEMIN

M. Éric JAMMET

M. Benjamin PLEZ

M. Christian LEMAIRE

M. Éric LARDEUR

M. Fabrice BOIVIN

M. Dominique DELAFOSSE

M. François CLEMENT

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS :

Mme Marie-Christine CHAUVIERE

M. Cédric LEBERTRE

ABSENTS :

Mme Milouda EL AJJAJI

M. Cyrille ANDRE

POUVOIRS :

Madame Marie-Christine CHAUVIERE donne pouvoir à Madame Ghislaine PLEZ.

Monsieur Cédric LEBERTRE donne pouvoir à Monsieur Stéphane DUCHEMIN.

Date de convocation : 1<sup>er</sup> Juillet 2021.

Date de réunion : 07 Juillet 2021.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Conformément à l'article L.21.21-15 du Code des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris au sein du Conseil,

Madame Véronique ARMAND ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**COMMUNE DE SAINT ETIENNE DU VAUVRAY**

# ORDRE DU JOUR

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du MERCREDI 07 JUILLET 2021**  
**20 HEURES 30**

1. Délibération : CASE - Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
2. Délibération : Dispositif de Cantine à 1 euro
3. Délibération : Numérotation rue du Petit Mont
4. Délibération : Adhésion Panneau Pocket

## **AFFAIRES TRAITÉES**

### **1 – DÉLIBÉRATION 015 2021**

VU la loi Energie-Climat du 9 novembre 2019, visant à répondre à l'urgence écologique et l'urgence climatique en inscrivant l'objectif de neutralité carbone en 2050 dans la loi, conformément à l'accord de Paris signé en 2015 ;

VU la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 18 août 2015 et le décret n°2016-849 du 28 juin 2016 ;

La Communauté d'Agglomération Seine-Eure s'est engagée par délibération du 22 février 2018 dans l'élaboration d'un plan climat air énergie territorial (PCAET). Ce plan définit les objectifs stratégiques et opérationnels afin d'atténuer le changement climatique, de le combattre efficacement et de s'y adapter, pour une période de 6 années.

Suite à la réalisation du diagnostic de son territoire en 2019, la collectivité a souhaité se fixer les objectifs suivants à l'horizon 2050 : Devenir un territoire à énergie positive et neutre en carbone.

Pour répondre à ces objectifs, et soucieuse de co-construire sa feuille de route avec l'ensemble des acteurs publics et privés, l'Agglomération a décidé d'impliquer les forces en présence, notamment les communes, dans un dispositif de concertation qui doit permettre d'identifier une série d'actions et de mesures concrètes donnant un ancrage territorial au PCAET.

Au regard du rapport qui précède, il est donc proposé d'adopter la délibération suivante :

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Vu l'inventaire des actions relatives à l'air, à l'énergie et au climat déjà menées par la commune de ST-ETIENNE DU VAUVRAY,

Après avoir identifié, les possibles engagements à mettre en œuvre à court et moyen terme, pour contribuer à la protection de la qualité de l'air, à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique, à la maîtrise de l'énergie et au développement des énergies renouvelables,

Après avoir débattu de ces propositions d'engagements avec les membres du conseil,

Après en avoir délibéré,

La commune de ST-ETIENNE DU VAUVRAY ne contribue pas à l'atteinte des objectifs de la politique air climat énergie de la communauté d'Agglomération Seine-Eure.

**Voix POUR : 0**  
**Voix CONTRE : 13**  
**Abstentions : 0**

### **2 – DÉLIBÉRATION 016 2021**

Monsieur le Maire soumet au Conseil, le projet concernant la nouvelle tarification pour la cantine de l'école de ST-ETIENNE DU VAUVRAY.

Cette nouvelle tarification vise à profiter du dispositif « cantine à 1 euro », celle-ci permettra aux familles les plus défavoriser de bénéficier d'un repas à moindre coût.  
Il y aurait une obligation de 3 tranches de prix dont une à 1 euro

Ce dispositif entrerait en vigueur à partir de la rentrée de septembre 2021. Les familles souhaitant bénéficier de ce dispositif devraient fournir certains justificatifs.

Après en avoir délibéré :

Il en résulte,

<b>Voix POUR SUR UNE ETUDE DE DISPOSITIF :</b>	<b>3</b>
<b>Voix CONTRE :</b>	<b>8</b>
<b>Abstentions :</b>	<b>2</b>

### **3 – DÉLIBÉRATION 017 2021**

Monsieur le Maire expose l'obligation du changement de numérotation de la rue du Petit Mont suite à la vente des 2 terrains de Monsieur et Madame JUMEL.

Ces deux parcelles vendues étaient situées au n° 15 rue du Petit Mont.  
Il convient donc, de gardé le n° 15 pour Monsieur et Madame ROBIN ANGOT, et d'attribué le n° 15 A pour Monsieur et Madame LAMY.

Il en résulte :

<b>Voix POUR :</b>	<b>13</b>
<b>Voix CONTRE :</b>	<b>0</b>
<b>Abstentions :</b>	<b>0</b>

### **4 – DÉLIBÉRATION 018 2021**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal un nouveau moyen de communication pour la Commune de Saint-Etienne du Vauvray.

Alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseil municipaux, évènements de la vie quotidienne et manifestations ... depuis chez eux ou en déplacement, au travail ou en congés, les habitants restent connectés à l'actualité de leur commune, mais aussi des communes voisines et de leurs lieux de fréquentation favoris.

PanneauPocket regroupe sur une seule et unique application les entités qui font partie de l'écosystème de l'administré. Ainsi, les citoyens mettent en favoris les Communes, Intercommunalités (Communautés de Communes, Syndicats des eaux, traitements des ordures ménagères), Ecoles, Gendarmeries qui l'intéressent. La population est tenue informée en temps réel par le biais d'une seule interface.

Accessible à tous et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite **ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle** du citoyen. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes.

PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur le site [www.app.panneaupocket.com](http://www.app.panneaupocket.com) , afin d'être accessible par et pour tous.

Après avoir délibéré,

Il en résulte :

<b>Voix POUR :</b>	<b>13</b>
<b>Voix CONTRE :</b>	<b>0</b>
<b>Abstentions :</b>	<b>0</b>

# EMARGEMENTS

Mme. Véronique ARMAND

M. Cyrille ANDRÉ  
**Absent**

Mme. Marie-Christine CHAUVIÈRE  
**Absente excusée**

M. Cyril ANQUETIL

Mme. Ghislaine PLEZ

M. Fabrice BOIVIN

M. Cédric LEBERTRE  
**Absent excusé**

M. François CLEMENT

M. Éric JAMMET

M. Dominique DELAFOSSE

M. Christian LEMAIRE

M. Éric LARDEUR

Mme. Milouda EL AJJAJI  
**Absente**

M. Benjamin PLEZ

M. Stéphane DUCHEMIN